

Franck Montaugé sur la chaîne Public Sénat

«Ne pas laisser tomber les hommes et les femmes qui construisent malgré l'injustice de l'exclusion des zones défavorisées »



Franck Montaugé sur la chaîne Public Sénat

Invité de l'émission "Allons plus loin" diffusée le 3 février dernier sur la chaîne parlementaire "Public Sénat", le sénateur Franck Montaugé a plaidé la cause de l'agriculture gersoise et, plus particulièrement, de cette agriculture de polyculture-élevage très présente dans les nombreuses zones de coteaux du département.

Deux exemples concrets ont illustré un reportage tourné dans le Gers pour mettre en lumière cette agriculture séculaire menacée par la remise en cause d'un certain nombre d'aides européennes : le cas de Florent Barbé, éleveur d'ovins à Scieurac-et-Flourès, et celui de Philippe et Betty Villas, éleveur de bovins et restauratrice à la ferme, à Mascaras. Dans ces zones de coteaux où l'on pratique depuis des siècles une agriculture de polyculture-élevage, ces agriculteurs se battent pour pérenniser leurs exploitations et dynamiser l'activité économique sur leurs territoires.

À l'instar de Florent Barbé, éleveur d'ovins, à Scieurac-et-Flourès, de nombreuses exploitations ont perdu les aides attribuées pour compenser les difficultés liées à la géographie de leurs territoires. À l'occasion de la révision de la cartographie nationale du dispositif européen des Zones Défavorisées Simples (ZDS), une soixantaine de communes du Gers sont sorties de la carte. 110 exploitations sont concernées. Pour les agriculteurs du département, cela représente un manque à gagner de près de 1 million d'euros. En janvier 2019, les exploitants touchés ont constitué un collectif et ont déposé plusieurs recours auprès du tribunal administratif et, en septembre dernier, auprès du Conseil d'État, le motif étant de contester l'interprétation par l'État français du règlement européen (1305/2013). La chambre d'agriculture du Gers, sur des motifs différents mais complémentaire liés aux calculs économiques des productions à retenir, a aussi engagé une démarche de recours.

"Le gouvernement a interprété le règlement européen qui définit cette cartographie de manière tout à fait discutable et différente de ce qu'il a pu faire pour les zones montagneuses", estime le sénateur Franck Montaugé qui ne cesse, depuis trois ans, d'alerter le ministre de l'Agriculture sur cette injustice (lire ici, ici, ou ici). Sont notamment mises en cause les méthodes de calcul employées pour définir ce qu'est une zone défavorisée. "Les critères liés aux caractéristiques du terroir ont été effacés par des critères purement économiques", poursuit Franck Montaugé qui voit là "une situation flagrante d'injustice. Il faut que cette cartographie soit revue pour réintégrer ces agriculteurs", dit-il.

Également concernés par la perte des aides, Philippe Villas et son épouse Betty, éleveurs à Mascaras, ne baissent pas les bras. En juin 2018, ils ont ouvert un restaurant à la ferme pour faire déguster leur viande et les produits des agriculteurs locaux. "On a une autre approche, on discute avec les gens, on explique notre métier, on essaye de communiquer pour redorer le blason de l'agriculture qui est mis à mal par beaucoup de monde", disent-ils.

"Il y a ici un refus du fatalisme, une envie de partager, de se projeter, de construire, de faire partager tout en valorisant ce magnifique territoire", salue Franck Montaugé qui s'inquiète par ailleurs des conséquences du Brexit sur le prochain budget de la PAC.